

- **En exercice : 15**
- **Présents : 13**
- **Votants : 15**

## **PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 6 Juin 2014

Le six juin 2014, à dix-neuf heures quinze, le Conseil Municipal s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VERSEILS, Maire.

Etaient présents : Mmes FERNANDEZ Jacqueline, PONS Yvette, Mrs DONARS Hervé, GOURDON David, Adjoints

Mmes MAURIN Claudine, RIEUTORD Isabelle, Mrs BERTRAND Joël, BRES Michel, CABRIT David, HERBSTER Philippe, MARIAUD Nicolas, SOUCHON Pierre-Elisée, Conseillers.

Absents excusés : BORGHERO Xavier qui donne procuration à Jean-Marc VERSEILS et MONTIGNY Mathias qui donne procuration à Nicolas MARIAUD.

Monsieur MARIAUD Nicolas est nommé secrétaire.

Monsieur le Maire ouvre la séance, indique que le procès-verbal de la séance précédente a été transmis à l'Assemblée par voie dématérialisée et qu'il convient aujourd'hui de le mettre aux voix pour adoption.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire présente l'ordre du jour.

### **DCM 44/2014 : Délégation de service public pour l'exploitation et la gestion du camping municipal la Rouquette : choix du délégataire**

Le Conseil Municipal, dans sa délibération du 15 Avril 2014 avait autorisé Monsieur le Maire à lancer une procédure de consultation afin de trouver un délégataire (concessionnaire) pour l'exploitation et la gestion du camping municipal la Rouquette (y compris épicerie).

Pour la mise en œuvre de ce projet, la commune de Mialet, après avoir consulté Monsieur le comptable public, afin de définir les modalités de consultation, a lancé une procédure de délégation simplifiée.

Monsieur le Maire fait part de la procédure de publicité et de mise en concurrence qui a été lancée. A la date de clôture de remise des candidatures et des offres (le 23 Mai à 14 h), six dossiers de candidature ont été réceptionnés dans les délais.

La commission s'est réunie à deux reprises, les 23 Mai 2014 (en présence de Monsieur Rey Vincent, Trésorier d'Anduze), pour ouverture des plis et le 3 juin 2014, pour statuer sur les dossiers d'offres.

A l'issue de ce travail d'analyse, un tableau de synthèse a été établi par la commission d'appel d'offres, et classe premier l'offre de Monsieur Francis BRUHAMMER.

Après délibération, le Conseil Municipal, décide :

- D'approuver les modalités de consultation sur procédure simplifiée,
- D'approuver le déroulement de la consultation,
- D'approuver la proposition de céder l'exploitation et la gestion du Camping Municipal la Rouquette à Monsieur Francis Bruhammer,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les formalités administratives et comptables afférentes à cette délégation.

11 Pour

4 Abstentions

#### **DCM 45/2014 : Délégation de service public pour l'exploitation et la gestion du camping municipal la Rouquette : approbation de la convention**

Monsieur le Maire suite à l'approbation du choix du délégataire, fait part de la convention qui sera proposée, convention qui débutera le 14 juin 2014 pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 14 juin 2019.

Vu la délibération en date du 15 avril 2014 approuvant le principe de passation d'un contrat de délégation de service public pour la gestion du camping municipal la Rouquette,

Vu la délibération du 6 juin 2014 approuvant le choix du délégataire,

Vu le contrat de délégation établi,

Après délibération, le Conseil Municipal, décide

- D'approuver la convention de délégation de service public ainsi rédigée,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les formalités administratives et comptables afférentes à cette délégation.

Adopté à l'unanimité

#### **DCM 46/2014 : rachat du leasing du photocopieur**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le leasing du photocopieur du secrétariat de mairie représente une dépense trimestrielle conséquente (1 296 €).

Après débat, l'Assemblée autorise Monsieur le Maire à :

- Racheter le leasing à la BNP Paribas pour un montant de 12 830.40 €
- Signer toutes les pièces administratives et comptables au dit rachat.

Adopté à l'unanimité

**DCM 47/2014 Décision Modificative ,virement de crédit, suite au rachat du leasing photocopieur**

|          |            |   |             |
|----------|------------|---|-------------|
| Chap 67  | Cpte 6718  | Autres charges exceptionnelles sur opération de gestion | + 12 830.40 |
| Chap 012 | Cpte 64111 | Rémunération principale                                 | - 12 830,40 |

Adopté à l'unanimité.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 25.**